

HIVER 2026-2027

L'Auvergne en Raquettes en Étoile

VOLCANS SOUS LA NEIGE

6 jours - 5 nuits



Un séjour en raquettes à neige, en étoile, à la découverte des volcans d'Auvergne avec un guide spécialiste, hébergé dans un hôtel*** au coeur de la Vallée de la Haute-Dordogne.

Suivant les conditions d'enneigement et météorologiques, votre accompagnateur en montagne spécialiste de la raquette et du massif vous emmènera découvrir des paysages de montagnes bordées d'hêtraies, sapinières, de lacs d'altitude et de réserves naturelles, havre de paix pour les mouflons et chamois.

PROGRAMME

Jour 01 : Accueil à partir de 14h00 à l'hôtel du Parc* dans la ville thermale du Mont Dore.**

Présentation du séjour avec votre guide vulcanologue.

Départ de la randonnée à 14h30 dans la ville thermale du mont Dore. Balade en raquette sur le plateau du Capucin, avec de jolies vues sur les volcans du Sancy.

Dénivelée + 150 m ; - 150 m Horaire : 2h30 de marche. Distance : 6 km

Jour 02 : Randonnée en raquettes dans la réserve naturelle de la Fontaine salée (approche en bus de 30 minutes environ).

Cette journée permettra d'apprécier le magnifique versant sud-ouest du Puy de Sancy, dans des paysages reculés et authentiques à l'abri des grandes stations de la région.

Dénivelée : + 250 m ; - 250 m Horaire : 4 à 5h00 de marche Distance : 11 km

Jour 03 : Randonnée en raquettes dans les estives du Guéry (approche de 15 minutes).

Traversée du lac gelé le plus haut du département avec une vue imprenable sur le massif adventif du Puy de la Tache au Puy de l'Angle.

Dénivelée : 200 m ; - 200 m Horaire : 5h00 de marche Distance : 12 km

Jour 04 : Randonnée en raquettes sur le massif de l'Aiguiller (approche de 15 minutes)

autour du Col de la Croix Morand. Cette partie nord du massif du Sancy offre un panorama d'exception dans une ambiance Grand Nord sur la Chaîne des Puys.

Dénivelée : + 150 m ; - 150 m Horaire : 5h00 de marche Distance : 12 km

Jour 05 : Randonnée en raquettes autour du Lac Servières (approche de 20 minutes).

Ce cratère d'éruption phréatomagmatique (Maar) est également l'un des plus hauts et des plus sauvages du département.

Dénivelée : + 250 m ; - 250 m Horaire : 4 à 5h00 de marche Distance : 11 km

Jour 06 : Randonnée en raquettes dans la vallée de Chaudefour (approche de 30 minutes).

Cette ancienne vallée glaciaire dominée par les célèbres dykes (cheminées volcaniques dégagées par l'érosion) de la Dent de la Rancune et de la Crête de Coq abrite une belle faune d'ongulés de montagne.

Dispersion en fin d'après midi après la randonnée.

Dénivelée : + 150 m ; - 150 m Horaire : 4h00 de marche Distance : 9 km

Ce descriptif est indicatif et peut être modifié par le guide suivant les conditions d'enneigement et météorologiques. Les transferts, obligatoires, pour rejoindre les sites enneigés pour la pratique de la raquette sont assurés par notre équipe locale.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Accueil à partir de 14h00 à l'hôtel à l'hôtel du Parc* dans la ville thermale du Mont Dore**

Accès voiture :

A 20 : Orléans, Châteauroux, Limoges, sortie 45 RN 120 puis A 89

A 10 puis A 71 : Paris, Orléans, Bourges, Clermont-Ferrand puis A 89 sortie 25 ST JULIEN SANCY

A 72 : Lyon, Saint Etienne, Clermont-Ferrand puis A 75 sortie 3, Aubière, Bordeaux : RN 89

A 75 : Montpellier, Saint-Flour, Issoire, Clermont-Ferrand sortie 14 Issoire

A 89 : Bordeaux, Brive, Ussel, Clermont-Ferrand Sortie 25 SAINT-JULIEN / SANCY

L'hôtel ne dispose pas de parking privé

Accès train : Gare SNCF de Clermont Ferrand

Bus jusqu'à la gare de Mont Dore (environ 45 minutes)

Attention : si vous devez prendre le train pour vous rendre au lieu de rendez-vous, attendez que le séjour soit confirmé (c'est à dire à trois semaines du départ) pour prendre votre billet, et nous vous déconseillons certains billets qui ne sont ni remboursables ni échangeables.

DISPERSION

Le dernier jour en fin d'après-midi après la randonnée.

Hébergement avant ou après la randonnée : Nous consulter

NIVEAU

Pour marcheurs contemplatifs

Randonneur niveau 2 sur une échelle de 5.

Dénivelée maximum : 250 m

3 à 5h00 de raquettes par jour

HEBERGEMENT

Hôtel***.

Chambre 2 personnes. Single possible avec supplément (environ 40 euros de supplément par nuit) : sous réserve de disponibilité

Les repas : Pension complète (du dîner du jour 01 au pique nique du jour 07).

PORTAGE DES BAGAGES

Pendant la randonnée, vous porterez uniquement vos affaires de journée

GROUPE

5 à 8 personnes maximum

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne qualifié, spécialiste du massif et de la raquette à neige.

MATERIEL FOURNI

Pour les randonnées, il vous sera fourni une paire de raquettes et deux bâtons de randonnée pour compléter votre stabilité sur la neige. Bien entendu, vous pouvez apporter votre matériel personnel, raquettes et bâtons.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr

Ce que nous vous conseillons d'emporter :

- Un petit sac à dos confortable de minimum 30 litres (pique-nique, appareil photo), pour vos affaires de la journée
- Des chaussures imperméables à tige montante
- 3 à 4 paires de chaussettes de randonnée
- Pantalon aussi étanche que possible
- Sous-vêtement respirant
- Gants ou moufles de ski
- Une paire de guêtres
- Une veste imperméable et respirant type Goretex, une polaire
- Lunettes de soleil, bonnet, masque de ski pour les jours d'écir
- Protections solaires
- Gourde légère isotherme + couverts pour les pique-niques + couteau
- Affaires de toilette
- Chaussures de détente pour le confort le soir
- Petite pharmacie (notamment de quoi prévenir et guérir les ampoules, élastoplast)
- Une paire de lacets de rechange
- Des vêtements de rechange
- Une trousse de toilette et une serviette de bain
- Du papier toilette
- Un couteau de poche
- Quelques sachets en plastique pour protéger vos affaires
- Une pochette antivol, à garder toujours sur soi, avec vos papiers d'identité, argent, attestations d'assurance...

Votre pharmacie individuelle

- Un antalgique, Un anti-inflammatoire (comprimés et gel), Un antibiotique à large spectre, Un antispasmodique, un anti diarrhéique, un antiseptique intestinal, un anti vomitif, Des pansements et double peau, des compresses, de la bande adhésive, du Steristrip, du tulle gras



DATES ET PRIX

Dates du

Prix par personne

du 13 au 18 décembre 2026	925 €
du 03 au 08 janvier 2027	925 €
du 10 au 15 janvier 2027	925 €
du 17 au 22 janvier 2027	925 €
du 24 au 29 janvier 2027	925 €
du 31 janvier au 05 février 2027	925 €
du 07 au 12 février 2027	925 €
du 14 au 29 février 2027	925 €
du 21 au 26 février 2027	925 €
du 28 février au 05 mars 2027	925 €
du 07 au 12 mars 2027	925 €

Supplément chambre individuelle sur demande (environ 40 € par nuit/personne – sous réserve de disponibilité au moment de la réservation).

Famille, club, associations, écoles, comités d'entreprise.... à partir de 7 personnes vous constituez un groupe et vous bénéficiez de réductions sur ce séjour :

- 5% pour les petits groupes (de 8 à 10 personnes)

- 8% pour les grands groupes (à partir de 11 personnes)

Et vous pouvez choisir d'autres dates (selon disponibilités).

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation et d'encadrement.
- l'hébergement en pension complète (du dîner du jour 01 au pique nique du jour 06)
- Le prêt des raquettes et des bâtons.
- Les transferts pour l'accès au départ des randonnées

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles.
- L'équipement individuel.
- Le supplément chambre individuelle
- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- Les assurances
- Tout ce qui n'est pas dans "Les prix comprennent".

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : 36 35 ou 0 892 35 35 35 ou www.voyages-sncf.com

Météo : 08 92 68 02 38

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide

Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais

supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN